

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Assemblée Générale Ordinaire 17 JUIN 2023

Chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi de présenter les perspectives afin de se projeter dans l'avenir. Ce rendez-vous annuel demeure pour tous, un temps important qui permet à chacun, de se rendre compte du travail effectué auprès des enfants et de leurs familles que nous aidons au quotidien.

Le Président Pierre HEIDEGER ouvre cette Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux anciens et nouveaux membres de l'Association, aux administrateurs pour leur engagement dans les différents travaux qui ont jalonné l'année 2022.



Le Président et son Conseil issus de l'Assemblée Générale du 12 mars 2022 ont exercé la gouvernance associative en prenant le relais des actions engagées par les précédentes équipes élues.

Le Directeur Général et les Directeurs d'établissement ont été régulièrement associés aux points de coordination et aux travaux des Commissions du Conseil d'Administration.

A l'actif de cette année 2022, la révision et l'actualisation des documents de gouvernance dans le respect d'une éthique laïque et des principes humanistes Lassaliens.

Nous avons désormais :

- Une nouvelle charte de fonctionnement du Conseil d'Administration et des Commissions
- Un projet associatif AEJR retravaillé

Nous avons aussi placé 2022 sous le signe d'une communication plus soutenue

En interne, nous sommes allés à la rencontre des personnels de chaque établissement et nous avons étroitement travaillé avec les instances représentatives du personnel.

Ainsi nous avons pu aboutir à la signature de trois accords d'entreprise -signe d'un dialogue social fort

Pour répondre aux demandes légitimes des salariés au regard de leur pouvoir d'achat, il a été proposé aux financeurs de mettre en place des tickets repas pour les budgets 2023. Cette disposition

En externe, une plaquette de présentation et d'adhésion à l'AEJR a été éditée et nous avons participé à la nouvelle version du site web de l'AEJR.

En juin 2022, l'AEJR a eu l'honneur d'accueillir le Président du Conseil Départemental de la Réunion au Foyer 150 à Saint Pierre. Une vidéo réalisée par le Service Communication du Département a été réalisée et diffusée sur le site 974.fr

Septembre 2022 a été marqué par une rencontre avec les partenaires pour échanger sur des modalités de coopération. Dans le même temps, les temps d'échanges avec les Fédérations nationales de Protection de l'Enfance ont été développés (CNAPE, FN3S, CNAEMO, ANMECS), nos Directeurs assurent des représentations opérationnelles dans ces instances.

Nous sommes fixés comme orientations et objectifs pour cette deuxième année de gouvernance (2023) :

- Consolider l'existant et assurer les niveaux d'activité de chaque service
- Maintenir notre Association à un haut niveau de confiance et de fiabilité vis de nos autorités de contrôle et de financement
- Poursuivre la dynamique éducative et en insertion socioprofessionnelle.

Pour chaque enfant/jeune, l'AEJR doit offrir « une étoile qui brille au bout du chemin »

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Pierre HEIDEGER



Président AEJR

Rapport moral et d'orientation adopté à l'unanimité des membres présents et représentés lors cette Assemblée Générale.